

Formation Remise à niveau SSIAP 2 Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Chef d'équipe de sécurité incendie



Public concerné

Public et personnel de l'établissement, services publics

Pré-requis :

- Titulaire du diplôme SSIAP 2 sans avoir exercé la fonction de chef d'équipe incendie pendant 3 ans. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Titulaire du SST, PSE1 ou PSC1 en cours de validité
- Certificat médical datant de moins de trois mois

Renseignements pratiques

Durée : 21 heures (3 jours)

Participants : 15 stagiaires maximum

Attestation : attestation remise à niveau SSIAP2

Actualisation : conseillée tous les 2 ans

Moyens pédagogiques

Matériel : suivant l'Arrêté du 2 mai 2005

Intervenant : 1 formateur SSIAP 3 à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SSIAP 2

Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément SSIAP : 0401-2016

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

Objectifs

- Permettre aux titulaires du diplôme du SSIAP2 n'ayant pas exercé la fonction de maintenir et de mettre à jours leurs connaissances.
- Mettre à jour les connaissances sur les rôles et missions du SSIAP 2.

Pour rappel, les chefs d'équipe des services de sécurité incendie ont pour missions :

- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie ;
- le management de l'équipe de sécurité ;
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

Déroulé pédagogique

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie (3h00)

1. Fondamentaux de sécurité :
 - Evacuation des occupants
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
2. Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
 - Implantation - dessertes et voiries - isolement
 - Matériaux de construction
 - Cloisonnement
 - Aménagement
 - Dégagement
 - Désenfumage
 - Eclairage normal et de sécurité
 - Installations techniques
 - Moyens de secours - alarme

Séquence 2 : Mises en situation d'intervention (4h00)

1. L'action face à différents contextes :
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute, etc.
2. L'utilisation des moyens de communication mobiles

Séquence 3 : Prévention (4h00)

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Séquence 4 : Moyens de secours (2h00)

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 5 : Gestion du PC Sécurité (3h00)

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH)
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation (2h00)

- Les méthodes pédagogiques :
- pratique de l'animation
 - déroulement chronologique d'une séance

Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie (3h00)

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs